Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260407-D2026_04_07_17-DE

COMMUNE

DE CALLAC

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 7 Avril 2026

Convocation du :	*31 mars 2026*
Date d'affichage :	*31 mars 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026/04/07/17 — **Nomenclature 5.3**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François LE PEILLET, Maire.

Étaient présents :
Jean-François LE PEILLET – Cinthia CAMILO-AUFFRET – Jean-François COATRIEUX – Angélique RAFIGNON – Yves LANCIEN – Emilie BONINO – Bruno LEBRETON – Odile DUCHATEAU – Guillaume DELMAIRE – Eva VOLLEE – Richard PERRIN – Noëlle MADEC – Moulay DRISSI – Danielle HAMON – Benjamin TAGUET – Nicole SILVESTRE – Stéphanie LE CUN – Denise LARHANTEC – Benjamin BOUTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Le Conseil a désigné comme secrétaire de séance Mme Eva VOLLÉE.

Objet : Désignation de représentants au sein de l'entente de l'Antenne France Services de Belle-Isle-en-Terre

Suite à son renouvellement intégral, le Conseil municipal est invité à désigner trois conseillers municipaux appelés à siéger au sein de l'entente de l'Antenne France Services de Belle-Isle-en-Terre.

Pour rappel, l'entente regroupe à ce jour les communes de Callac, Belle-Isle-en-Terre, Louargat, Plougonver et Loc-Envel.

A l'unanimité des votants, sont désignés Représentants de la commune au sein de l'entente de l'Antenne France Services de Belle-Isle-en-Terre les conseillers municipaux suivants :

M. Jean-François LE PEILLET – Mme Emilie BONINO – Mme Stéphanie LE CUN

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-François LE PEILLET

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Eva VOLLÉE